



Situation dans les prisons francophones au 26 mai 2016

Lors de leur réunion tenue à Namur le 26 mai 2016, les présidents des Commissions de surveillance francophones ont fait un état des lieux suite à la grève. Les Commissions de Mons, Nivelles et de Tournai avaient excusé leur absence. La présidente du Conseil central a donné quelques informations pour la prison de Forest. Sint-Gillis, bien qu'en grève, ne fait pas partie des prisons francophones.

Ittre : Dans l'ensemble, situation relativement calme. Une petite dizaine d'agents, aidé par une vingtaine de policiers assurent le service. Téléphone, douche et préau tous les trois jours. Certains policiers aident à la distribution (surveillance). Service médical assuré en cellule. Aucune visite. Une seule levée du piquet de grève de 36h pour permettre les visites, mais la direction n'a pas disposé du temps et des moyens pour les assurer. Seules, lors de cette levée de piquet, 7 visites VHS programmées ont pu avoir lieu. La zone de police refuse d'assurer la sécurité pour les visites pendant la grève pour éviter des heurts à l'entrée de la prison, Visite de la prison par le juge des référés.

Lantin : Avant la grève, les détenus avertis avaient projetés une non rentrée de préau. La Commission a réussi à les dissuader. Lors de la grève, un détenu a mis le feu à une porte, ce qui a provoqué des dégagements de fumées. Quelques détenus ont suivi. La sanction se limita à un jour de cachot. Plusieurs départs de feu à la maison d'arrêt (500 détenus), pas à la maison de peine. La situation semble surtout préoccupante à la maison d'arrêt. Revoir le plan d'urgence d'évacuation des détenus. Les droits élémentaires ne se trouvaient pas rencontrés. Les cuisines fonctionnent normalement. La police et les militaires ont aidé pour la distribution du repas. La protection civile allait chercher les chariots pour les acheminer. Une petite dizaine d'agents pouvaient compter sur l'appui d'une vingtaine de policiers et d'une quarantaine de militaires. Améliorations apportées : pouvoir téléphoner et prendre une douche. Pas de préau, pas de visite de famille. Situation plus calme à la maison pour peines. Côté femmes, cela se passe relativement bien. Les enfants vont à la crèche ou à l'école maternelle. A la polyclinique, il faudra organiser les douches. Linge changé une fois en trois semaines. Du côté de l'annexe psychiatrique, il y aurait eu des exactions. La direction se montre exemplaire et les aumôniers catholiques et le conseiller moral assurent une présence pour les détenus. La Commission de Lantin fait des rapports de constat et les envois aux magistrats et aux avocats.

Arlon : Dans l'ensemble, situation satisfaisante. Pas de piquet bloquant. Les avocats ont pu entrer. Chambres du conseil organisées à la prison. Personnel qui travaille très motivé, mais il soutient aussi les revendications. Situation normale pour les repas, le repas du soir est servi à la reprise du plateau de midi. Téléphone tous les trois jours. Des visites ont lieu, ainsi que des préaux. Pas de visite familiale, seulement des visites conjugales (VHS), ni des visiteurs de prison, ni des aumôniers ou autres personnes du culte. Présence de la police, de la protection civile. Une plainte collective a circulé parmi les détenus. Linge pénitentiaire et civil lavé à la prison. Le service psycho-social travaille normalement. Ceux qui ont des sorties à l'extérieur peuvent les faire. Des détenus ont jeté des brandons par les fenêtres, d'où dégâts matériels, la direction à l'intention de porter plainte contre les responsables.

Jamioulx : Ordonnance relative à l'accès à la prison. Le piquet de grève laisse passer de façon sélectrice. La direction dort sur place. Repas servis. Quelques destructions dans les cellules, mais maintien d'un minimum de droits : repas, accès au téléphone, visites, accès au préau. Service assuré par quelques agents, la protection civile, l'armée et la police. Pas d'incident majeur. Détenus reconnaissants par rapport à la direction.

Saint-Hubert : Centre fermé pour jeunes et Centre fermé pour adultes. La Communauté française ne parvient pas à créer un projet pour le Centre fermé pour jeunes. La Commission envoie ses rapports au commissaire aux droits de l'enfant. Pour le centre fermé pour adultes, cela s'améliore. Centre semi-ouvert, avec ferme et atelier d'horticulture. Une centaine de gréviste. La direction dépense une énergie considérable. Les détenus se trouvent confinés dans leurs pavillons, mais peuvent y sortir. La cantine fonctionne. Les visites ont repris depuis 15 jours, 1 fois par semaine. Les ateliers extérieurs fonctionnent. Les infirmières passent régulièrement. Le médecin reste disponible. Le service psycho-sociale fonctionne normalement. Préaux journaliers organisés, dans la section fermée pour les détenus arrivants. La distribution du linge tourne au ralenti. Plus de la moitié du personnel travaille. Situation dans l'ensemble satisfaisante.

Paifve : Situation fort améliorée ces derniers jours. Les directeurs se sont fort engagés. Les contacts directs entre détenus et direction ont augmentés. Les médecins psychiatres (experts) ont accepté de devenir des médecins soignants. Les malades sont confinés dans leurs cellules sauf pendant deux "préaux" journaliers" où ils sont autorisés à déambuler dans le couloir. Ils profitent de ces moments pour téléphoner ou prendre une douche. Echanges positifs avec les policiers et les militaires : Nouveau regard qui ne les juge pas. Visites à nouveau introduites. Nourriture semble meilleure d'après les détenus. Visites psycho-sociales à l'arrêt.

Namur : Préaux et douches, un jour sur deux. Linge pris en charge. Distribution des médicaments déjà problématique en temps normal, s'aggrave en période de grève. Tous les petits carreaux des portes des cellules cassés. Feux dans les cellules. Directeur très engagé. Repas livrés une fois par jour par la protection civile. Pas de visite. Peu d'agents travaillent, les policiers se trouvent à l'entrée. Les détenus ne sortent pas de leurs cellules. Pas de visite. Lors d'excès, le groupe d'intervention de la police intervient. Meneurs mis au cachot, puis libérés sous bracelet électronique. Situation difficile. Il y aura des réparations importantes à prévoir. Beaucoup de GSM circulent. Présence de jeunes handicapés en cellules, alors qu'ils n'ont pas leur place en prison. Bonne collaboration avec la protection civile et la police.

Marche : Repas servis en une fois. Les détenus disposent d'un frigo dans chaque cellule. Les sorties se trouvent limitées aux couloirs des sections. Accès à la cuisine. Fourniture des produits pour le nettoyage des cellules. Téléphone en cellule. La caisse d'entraide a donné 10 EUR à chaque détenu ; maintenant 5 EUR. Piquet de grève bloquant, mais levé le 17 mai. Visite des familles a eu lieu le 11 mai. Pas de tentative de suicide ou d'évasion. Un seul incident : un détenu à tout cassé dans sa cellule. Pas de transfert vers le Palais. Plusieurs préaux accordés. La Croix rouge participe aux distributions. La cantine fonctionne : boissons, tabac, friandises et commandes Delhaize. Promenades un jour sur deux. Chambre du conseil en prison. Pas d'extractions. Corps de sécurité aussi en grève. Le retour des comptables au travail a permis d'alimenter les comptes des détenus. Pas de travail en atelier, ni extérieur. Visites programmées pour le week-end. Les policiers ont remplacé les grévistes. La direction s'investit de façon importante. Les détenus se trouvent confinés dans leurs cellules. Sorties beaucoup plus limitées qu'avant.

Forest : Quelques agents travaillent avec l'aide de la police, de l'armée et de la protection civile. Préaux, douches, cantines, linge, téléphone partiellement assurés. Possibilité de recevoir du linge de l'extérieur à assurer. Problème des visites non assurées.

oooooooooooooooooooooooooooo